

## Réactions du maire, Jean-Michel Blay, face au confinement

"Nous sommes à l'écoute et solidaires avec les habitants de Pavie", résume le premier édile de la commune



Réactions du maire, Jean-Michel Blay, face au confinement

### Comment la municipalité s'est-elle adaptée à la situation de confinement ?

Tout est allé très vite. Nous sommes tout juste sortis du dimanche électoral qu'il a fallu réfléchir à notre fonctionnement dans la situation de confinement décidée par le gouvernement.

Nous avons défini les missions indispensables tout en respectant la consigne de confinement des habitants et de nos agents.

### De quelle manière fonctionnez-vous pendant cette période ?

Notre fonctionnement est profondément modifié.

Tous les services sont à l'arrêt : cantine-écoles, services technique, culturel et administratif. Nous maintenons une réponse téléphonique aux usagers sur une plage spécifique (10 h – 12 h et 14 h – 16 h), et une ouverture très ponctuelle uniquement sur rendez-vous. Le télétravail est en place. Les services techniques peuvent intervenir en cas d'évènement particulier.

Par ailleurs, une surveillance régulière de sécurité est effectuée sur les bâtiments et les installations ainsi qu'en matière de propreté urbaine.

Enfin, et c'est très important, une veille a été mise en place par les élus adjoints pour les personnes fragiles, âgées ou vulnérables à domicile.

Et, entre élus, nous restons en lien avec la messagerie et le téléphone.

### Et le marché est fermé ?

Oui, le marché est un lieu d'animation apprécié, auquel nous tenons, mais il nous fallait respecter les directives nationales de fermeture.

Nous avons sorti un bulletin municipal spécial sur les commerces et les services qui restent ouverts, cette liste figure aussi sur le site internet de la Mairie où nous mettons toutes les informations utiles.

### Comment faire pour contacter la Mairie pendant la période de confinement ?

Si vous avez une difficulté ou si vous souhaitez nous contacter, faites-le en appelant le numéro de téléphone de la Mairie **05 62 05 25 46**, de 10 h à 12 h ou de 14 h à 16 h, tous les jours de la semaine.

De même, si quelqu'un constate quelque chose sur la commune ou dans son quartier il peut le signaler par courrier, téléphone ou utiliser la messagerie : [accueil@mairie-pavie.fr](mailto:accueil@mairie-pavie.fr)

### Quelles recommandations formulez-vous aux habitants de Pavie ?

Je veux leur dire que la période que nous vivons est très particulière et risque de durer encore. Je sais que chacun est conscient de la situation et que les attitudes et les comportements sont responsables.

Il ne faut pas céder à l'angoisse ou à l'anxiété, mais s'appliquer à bien à respecter les consignes pour se préserver et préserver les autres.

Je veux aussi leur dire que nous sommes solidaires, à leurs côtés et à leur écoute. Nous saluons le travail des soignants et de tous ceux qui contribuent au maintien des services essentiels en cette période.

Nous vivons un moment qui bouleverse notre quotidien et nos relations sociales. Ce doit être aussi un moment de réflexion sur nos modes de vie, sur les évolutions de la société, sur les excès de la mondialisation, et sur ce que nous pourrions changer lorsque la vie ordinaire reprendra son cours.

On se rendra compte que nous aurons beaucoup appris de cette période et de nous-mêmes.